n.° 7 bis

Suppression d'urine

corps etranger dans une plaie.

Rapport de deux observations envoïés à L'academie Royale de Chirurgie par M. Leautaud M.e En Chirurgie à Arles &c

La premiere de ces observations fait mention d'une suppression d'urine arrivée à un jeune homme de 31 ans; il y avoit Cinq jours qu'il n'avoit uriné Et la Vessie Etoit entierement Vuide: il sentoit un grand froid dans les reins, mais sans douleur; il fut saigné du pied, purgé Et les diurétiques les plus en usage lui furent administrés sans lui procurer aucun soulagement, Les accidens augmenterent au point que L'Enflure, L'oppression, L'assoupissement Et Le délire avoient reduit Le malade à toute Extremité: Dans ces circonstances on se détermina à le mettre dans un demi bain dans lequel on avoit fait bouillir des sommités de prin, Et on lui fit avaler trois onces de suc de Serfil, Chargé de trente Cloportes, de demi dragme de Therébentine Et d'une dragme de Lilium: Ce remede opéra si bien qu'en moins d'une demie heure les urides Coulerent abondamment Et Entrainerent une trés grande quantité de pierres Et de sable; il en rendit environ un cent dans L'espace de 24 heures de la grosseur d'un petit poix Et prés de six Cens dans L'espace de 3 mois: Tous Les accidens furent bientôt dissipés Et Le malade a Eté Completement guéri En faisant usage de la Busserole en boisson.

ARC 22 d 2
n° 26

il n'est point rare de voir des rétentions d'urine dans les reins causées par la présence de pierres et de graviers qui se sont formés dans ces organes: la gravité des accidens étoit relative au volume, à la forme et à la quantité des pierres et le plus souvent on est venu à bout de les dissiper par les moyens ordinaires: le fait rapporté par M. Leautaud mérite cependant quelques considerations particulieres; la prodigieuse quantité de pierres retenues et qui avoient résisté aux remedes les plus connus, avoit mis son malade dans le plus grand danger; on ne peut que louer sa sagacité dans le choix des moyens qu'il a emploié et qui ont été suivis du plus heureux succès sans quoi le malade étoit menacé d'une mort prochaine. Nous pensons que l'académie peut faire usage de son observation.

Le Médecin de l'hôpital est le sujet de la 2.e Observation: revenant de la campagne il tomba dans un fossé sur un roseau pointu qui entra profondement au dessus de la fesse gauche à deux travers de doigt de la partie laterale de l'os sacrum; il y eut hémoragie; M. Leautaud sonda la playe, soupçonnant qu'il pouvoit y être resté quelque corps étranger, mais il n'en sentit aucun: il proposa

néanmoins au malade de la dilater; il s'y refusa
Constamment et aima mieux se penser Luy même;
La playe se ferma et resta dans cet état pendant dix
huit mois, au bout duquel tems il survint des douleurs
qui inquiétèrent beaucoup le malade et le determine-
-rent à souffrir L'opération convenable. M. Leautaud
fit sur la cicatrice une incision de quatre travers de
doigt et avec ses pinces retira un tronçon de roseau
qui avoit plus de deux pouces de Longueur sur quatre
Lignes d'Epaisseur. peu de tems après La playe
fut Cicatrisée et Le malade n'a rien senti depuis.

Cette observation n'offre rien de particulier.
Les faits de cette nature sont trop multipliés et
trop connus pour n'être pas convaincu de La
nécessité d'extraire Les Corps Etrangers, c'est pourquoy
nous croïons que L'académie n'en peut tirer
aucun avantage.

Lesne

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE